

Les parcours diagnostiques du TSA à l'âge adulte



Au préalable...

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) peut se manifester de manière différente à l'âge adulte, rendant son diagnostic parfois complexe. De nombreuses personnes découvrent leur condition tardivement, souvent après un parcours marqué par des questionnements ou des difficultés sociales et professionnelles.

La majorité de ces personnes présentent des difficultés dans leurs relations sociales, un isolement et/ou de l'anxiété. Ces signes sont toutefois pas spécifiques au TSA et peuvent être rencontrés chez des personnes avec des profils très différents : certaines ont des difficultés d'ajustement et d'autres des troubles en lien avec la santé mentale.

Pour rappel, le TSA sans déficience intellectuelle est rare. Il s'agit d'une forme d'autisme qui entraîne un handicap et un retentissement cliniquement significatif sur la vie professionnelle et sociale. Il débute dans la petite enfance.

À l'inverse, les troubles anxieux, la phobie sociale, la dépression, les troubles bipolaires, les troubles du spectre de la schizophrénie, les troubles de la personnalité sont beaucoup plus fréquents et vont aussi avoir des conséquences sur les interactions sociales.

C'est pourquoi, avant de demander un diagnostic d'autisme dans un centre spécialisé, il est conseillé de préalablement consulter un professionnel de santé mentale (psychiatre ou psychologue).



Quelle différence entre un psychiatre et un psychologue ?

Un psychiatre est un médecin spécialisé en santé mentale, capable de diagnostiquer, de prescrire des médicaments et de traiter des troubles psychiatriques graves. Un psychologue, en revanche, n'est pas médecin. Il est formé à l'écoute, à l'évaluation psychologique et propose des thérapies par la parole sans recours aux médicaments.



Où trouver des psychiatre ou psychologues pour un avis diagnostique ?

En consultant notre annuaire en ligne en cliquant [ici](#)

Les échelles diagnostiques (type aspi-quiz, Atwood, questionnaires de Baron Cohen, etc...) **trouvées sur le web ne sont pas des outils suffisamment spécifiques de l'autisme et ne permettent pas de poser un diagnostic. De nombreuses personnes qui les remplissent ont des résultats en faveur de l'autisme mais présentent en réalité d'autres problématiques.**



Parcours diagnostique : du doute au diagnostic

1

Je me pose la question d'un possible TSA pour moi ou pour un proche

2

Je sollicite l'avis d'un ou des professionnel(s) de santé mentale : psychiatre ou (neuro)psychologue

- ▶ Le professionnel de la santé mentale donne un avis (favorable ou défavorable). Attention, tous les professionnels de santé ne sont pas spécialisés en autisme. Pour trouver un professionnel de la santé mentale habilité à donner un avis diagnostique, cliquez [ici](#)

3

De l'avis au diagnostic

- ▶ Seuls les psychiatres sont habilités à établir un diagnostic de TSA. Les psychologues et neuropsychologues peuvent réaliser des évaluations diagnostiques, mais celles-ci ne permettent pas d'officialiser le diagnostic.
- ▶ L'évaluation diagnostique peut être réalisée par un psychiatre spécialisé :
 - ...en consultation libérale,
 - ...dans un centre de référence pour l'autisme,
 - ...ou au sein d'une unité hospitalière dédiée.
- ▶ Il est important de noter que certaines aides, telles que les demandes d'allocations auprès de la DGPH, ne requièrent pas forcément un diagnostic formel.

Qu'est qu'un centre de référence en autisme ?

Consultez l'info-fiche en cliquant [ici](#)



Où trouver un centre de référence en autisme ?

Consultez notre annuaire en cliquant [ici](#) ou appelez la nouvelle ligne d'écoute autisme (LEA) au 0800.13.904



Vous avez des questions ?

*Appelez la nouvelle ligne d'écoute autisme (LEA) au 0800.13.904
<https://lea-autisme.be/>*

www.reseaucran.be

04.73.11.03.78

info@reseaucran.be

